



Cancerdupoumon : une application de télémédecine prolonge la survie des patients



Moovcare pourrait bien être la première application de santé à être remboursée par l'Assurance Maladie. Une prise en charge qui serait justifiée : en détectant les signes avant-coureurs d'une rechute, l'outil de télésurveillance améliore la survie des malades touchés par un cancer du poumon .

Son fonctionnement est simple. Chaque semaine, le patient reçoit un e-mail avec un questionnaire à remplir. En fonction de ses réponses, un algorithme détermine le risque de récurrence ou de complications et envoie directement une alerte au médecin référent. Si le patient ne remplit pas le questionnaire, ou si le médecin ne tient pas compte de l'alerte, l'application relance les retardataires par e-mail.

Température, poids, manque d'appétit, essoufflement, sentiment de dépression ou encore gonflement brutal du visage, au travers d'une dizaine de questions, l'application évalue si le patient présente un symptôme et juge de sa gravité. Le malade peut même compléter le questionnaire avec des troubles qui n'auraient pas été envisagés.

Une diminution du risque de décès de 67%

L'efficacité du logiciel de télésurveillance médicale a été évaluée lors d'une étude clinique menée d'avril 2014 à décembre 2015, sur 121 patients, dans 5 centres français dont l'Institut Curie.

Moovcare était prescrit en complément d'une surveillance traditionnelle et des traitements classiques (chimiothérapies, radiothérapies ou immunothérapies).

Les résultats ont montré que les utilisateurs de la web application vivent en moyenne 7,6 mois de plus que les patients bénéficiant d'un suivi classique, c'est-à-dire un examen clinique tous les trois mois accompagné d'un rendez-vous avec un spécialiste et un scanner thoracique tous les six mois. Le risque de décès chute ainsi de 67%.

L'étude révèle par ailleurs que **Moovcare** améliore les conditions de vie du patient et lui procure un suivi plus personnalisé. « Les patients se sentent beaucoup moins seuls, plus surveillés, constate Fabrice Denis oncologue à l'Institut Jean Bernard au Mans et inventeur de la web-application, financée par l'entreprise **SIVAN**. L'effet de réassurance est énorme. »

Des tests envisagés pour le cancer du sein

La Haute Autorité de Santé a rendu un avis favorable en avril dernier, reconnaissant le bénéfice de cette solution pour les patients. Et sa complémentarité dans l'arsenal de prévention de ce cancer fréquent et meurtrier. 35 000 patients pourraient bénéficier de l'application sur les 49 000 cas de cancers du poumon diagnostiqués chaque année. « Le principal frein reste la fracture numérique... », explique Fabrice Denis.

Le remboursement de l'application par l'Assurance Maladie devrait avoir lieu d'ici 2020. Les prix sont toujours en négociation. Pourtant, le lancement sur le marché national de **Moovcare** est prévu pour la fin 2019. En attendant, les hôpitaux ou l'entreprise **SIVAN** prendront en charge les coûts.

« D'ici quelques temps, ce parcours de santé 2.0 deviendra une évidence pour tous les cancers », se réjouit Fabrice Denis. L'application va être étudiée dans les cas de cancers du sein dès le début de l'année prochaine, à l'Institut Curie.

Mathilde Durand